

Démarche : Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026
Organisme : DSDEN 74, SEM

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche a vocation à recueillir et traiter les demandes de reclassement des professeurs des écoles stagiaires de l'académie de Grenoble pour l'année 2025-2026.

Ce reclassement aura une incidence sur votre rémunération mais ne modifiera pas votre ancienneté générale de service.

Une fois validé, le reclassement a un effet rétroactif depuis votre entrée dans le corps des professeurs des écoles. Les dossiers seront examinés tout au long de l'année.

Je vous invite à déposer toute pièce qui vous semblerait utile, permettant une éventuelle reprise d'ancienneté.

DATE LIMITÉ : vous devez compléter et envoyer ce formulaire au plus tard le 31/12/2025.

ATTENTION

Si vous avez déjà fait une demande précédemment, merci de reprendre ce dossier et de solliciter une réouverture pour complément via la messagerie.

Vous ne devez constituer qu'un seul dossier pour l'ensemble de votre carrière.

Le relevé de carrière n'est pas un document recevable dans le cadre de votre dossier de reclassement.

Informations sur le demandeur

Civilité

Mme

M.

Nom d'usage

Nom de naissance

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Prénom

Date de naissance

Département d'affectation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 07-ARDECHE
- 26-DROME
- 38-ISERE
- 73-SAVOIE
- 74-HAUTE SAVOIE

Êtes-vous déjà titulaire de l'une des 3 fonctions publiques ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Indiquez dans quelle catégorie (A, B ou C)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- A
- B
- C

Ma demande de reclassement

Je déclare être susceptible de bénéficier d'un reclassement au titre de mes services antérieurs

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Indiquez toutes vos expériences professionnelles

Pour ajouter une expérience, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour EXPÉRIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)" présent après le bloc ci-dessous.

EXPÉRIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)

Type de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ancien service de fonctionnaire (suite démission / licenciement)
- Contractuel toute fonction publique
- Titulaire du MEN ou autre fonction publique
- Stage rémunéré
- AED / AESH
- Contractuel enseignement public relevant du MEN

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

- Contractuel enseignement privé sous contrat relevant du MEN
- Contractuel enseignement privé hors contrat
- Contractuel alternant
- Professions libérales - autoentrepreneurs
- Service national actif
- Service civique
- Secteur privé
- Service à l'étranger validé par le MAE

Veuillez sélectionner votre statut lors de cette expérience professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Intermittent(e) du spectacle
- Assistant(e) maternelle
- Intérimaire
- Autre

Indiquez votre temps de travail mensuel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En quotité (exemple : 50%)
- En heure (exemple : 95h)

Quotité (en %)

Indiquez le nombre d'heures de travail mensuel

Faire une moyenne si le nombre d'heure est différent chaque mois

Date de début

Date de fin

Nom de l'employeur

Nom de votre société

Avez-vous interrompu votre activité sur une période pour un congé parental, un congé sans solde ou une disponibilité ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Attention, seuls les congés parentaux, les congés sans solde ou les disponibilités sont à déclarer

Vous n'avez pas à déclarer de périodes d'interruption pour d'autres motifs.

Par exemple, le congé maternité n'est pas inclus dans les congés parentaux : vous n'avez donc pas besoin de déclarer dans votre dossier, de même que le congé maladie.

Nombre de périodes d'interruption

Par exemple, si vous avez eu un congé parental et pris une disponibilité, écrivez "2"

Motif, date de début et date de fin d'interruption n°1

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°2

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°3

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Renseignez ici les différentes périodes d'interruption de votre activité

Précisez, pour chacune d'elle :

- les dates de début et de fin
- leur nature (congés sans solde, etc.)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tableau récapitulatif dument complété

Veuillez télécharger le tableau ci-dessous et le compléter

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestations employeur ou Pôle emploi indiquant les périodes et la quotité de service

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de radiation des cadres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat détaillé des services accomplis établi par le service payeur, indiquant la durée précise et la quotité hebdomadaire des services

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du contrat de recrutement (la quotité hebdomadaire des services doit apparaître) - Joindre les éventuels avenants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du 1er bulletin de salaire

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du dernier bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier arrêté de promotion indiquant l'indice brut majoré, le dernier échelon et l'ancienneté d'échelon détenue dans l'administration d'origine

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de détachement et copie de la dernière grille indiciaire de votre administration d'origine (année en cours)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat détaillé des services accomplis au 31/08 (en équivalent temps plein - à demander à votre administration d'origine)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat signalétique des services délivré par le centre des archives du personnel militaire de Pau - CAPM, indiquant précisément la date de début et la date de radiation des contrôles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1er avis d'impôt sur les revenus de l'année de la création de votre société

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier avis d'impôt comportant les revenus générés par votre société

Exemple : si votre société a fermé en 2021, vous devez fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Si disponible : déclaration de revenus de l'année en cours pour les revenus de l'année N-1

Par exemple : déclaration de revenus 2025 sur les revenus de 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document officiel attestant de la création et de la cessation/dissolution de votre société

Documents acceptés : Extrait Kbis, inscription auprès de l'Urssaf, extrait du Registre du commerce et des sociétés (RSC) ou du Registre national des entreprises (RNE)

Procédure pour obtenir un extrait Kbis : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F21000>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de service civique mentionnant précisément les dates et durées des services effectués

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation du MAE validant le service (contacter avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autre justificatif éventuel

Type de service

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ancien service de fonctionnaire (suite démission / licenciement)
- Contractuel toute fonction publique
- Titulaire du MEN ou autre fonction publique
- Stage rémunéré
- AED / AESH
- Contractuel enseignement public relevant du MEN
- Contractuel enseignement privé sous contrat relevant du MEN
- Contractuel enseignement privé hors contrat
- Contractuel alternant
- Professions libérales - autoentrepreneurs
- Service national actif
- Service civique
- Secteur privé
- Service à l'étranger validé par le MAE

Veuillez sélectionner votre statut lors de cette expérience professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Intermittent(e) du spectacle
- Assistant(e) maternelle
- Intérimaire
- Autre

Indiquez votre temps de travail mensuel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En quotité (exemple : 50%)
- En heure (exemple : 95h)

Quotité (en %)

Indiquez le nombre d'heures de travail mensuel

Faire une moyenne si le nombre d'heure et différent chaque mois

Date de début

Date de fin

Nom de l'employeur

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Nom de votre société

Avez-vous interrompu votre activité sur une période pour un congé parental, un congé sans solde ou une disponibilité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Attention, seuls les congés parentaux, les congés sans solde ou les disponibilités sont à déclarer

Vous n'avez pas à déclarer de périodes d'interruption pour d'autres motifs.

Par exemple, le congé maternité n'est pas inclus dans les congés parentaux : vous n'avez donc pas besoin de déclarer dans votre dossier, de même que le congé maladie.

Nombre de périodes d'interruption

Par exemple, si vous avez eu un congé parental et pris une disponibilité, écrivez "2"

Motif, date de début et date de fin d'interruption n°1

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°2

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°3

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Renseignez ici les différentes périodes d'interruption de votre activité

Précisez, pour chacune d'elle :

- les dates de début et de fin
- leur nature (congés sans solde, etc.)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableau récapitulatif dument complété

Veuillez télécharger le tableau ci-dessous et le compléter

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestations employeur ou Pôle emploi indiquant les périodes et la quotité de service

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Arrêté de radiation des cadres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Etat détaillé des services accomplis établi par le service payeur, indiquant la durée précise et la quotité hebdomadaire des services

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du contrat de recrutement (la quotité hebdomadaire des services doit apparaître) - Joindre les éventuels avenants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du 1er bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du dernier bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier arrêté de promotion indiquant l'indice brut majoré, le dernier échelon et l'ancienneté d'échelon détenue dans l'administration d'origine

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de détachement et copie de la dernière grille indiciaire de votre administration d'origine (année en cours)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat détaillé des services accomplis au 31/08 (en équivalent temps plein - à demander à votre administration d'origine)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat signalétique des services délivré par le centre des archives du personnel militaire de Pau - CAPM, indiquant précisément la date de début et la date de radiation des contrôles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1er avis d'impôt sur les revenus de l'année de la création de votre société

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier avis d'impôt comportant les revenus générés par votre société

Exemple : si votre société a fermé en 2021, vous devez fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Si disponible : déclaration de revenus de l'année en cours pour les revenus de l'année N-1

Par exemple : déclaration de revenus 2025 sur les revenus de 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document officiel attestant de la création et de la cessation/dissolution de votre société

Documents acceptés : Extrait Kbis, inscription auprès de l'Urssaf, extrait du Registre du commerce et des sociétés (RSC) ou du Registre national des entreprises (RNE)

Procédure pour obtenir un extrait Kbis : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F21000>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de service civique mentionnant précisément les dates et durées des services effectués

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation du MAE validant le service (contacter avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre justificatif éventuel

Type de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ancien service de fonctionnaire (suite démission / licenciement)
- Contractuel toute fonction publique
- Titulaire du MEN ou autre fonction publique
- Stage rémunéré
- AED / AESH
- Contractuel enseignement public relevant du MEN
- Contractuel enseignement privé sous contrat relevant du MEN
- Contractuel enseignement privé hors contrat
- Contractuel alternant
- Professions libérales - autoentrepreneurs
- Service national actif
- Service civique
- Secteur privé
- Service à l'étranger validé par le MAE

Veuillez sélectionner votre statut lors de cette expérience professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Intermittent(e) du spectacle
- Assistant(e) maternelle
- Intérimaire
- Autre

Indiquez votre temps de travail mensuel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En quotité (exemple : 50%)
- En heure (exemple : 95h)

Quotité (en %)

Indiquez le nombre d'heures de travail mensuel

Faire une moyenne si le nombre d'heure est différent chaque mois

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Date de début

Date de fin

Nom de l'employeur

Nom de votre société

Avez-vous interrompu votre activité sur une période pour un congé parental, un congé sans solde ou une disponibilité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Attention, seuls les congés parentaux, les congés sans solde ou les disponibilités sont à déclarer

Vous n'avez pas à déclarer de périodes d'interruption pour d'autres motifs.

Par exemple, le congé maternité n'est pas inclus dans les congés parentaux : vous n'avez donc pas besoin de déclarer dans votre dossier, de même que le congé maladie.

Nombre de périodes d'interruption

Par exemple, si vous avez eu un congé parental et pris une disponibilité, écrivez "2"

Motif, date de début et date de fin d'interruption n°1

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°2

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Motif, date de début et de fin d'interruption n°3

Format JJ/MM/AAAA. Ex : du 01/01/2023 au 01/07/2023

Renseignez ici les différentes périodes d'interruption de votre activité

Précisez, pour chacune d'elle :

- les dates de début et de fin
- leur nature (congés sans solde, etc.)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableau récapitulatif dument complété

Veuillez télécharger le tableau ci-dessous et le compléter

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de radiation des cadres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat détaillé des services accomplis établi par le service payeur, indiquant la durée précise et la quotité hebdomadaire des services

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du contrat de recrutement (la quotité hebdomadaire des services doit apparaître) - Joindre les éventuels avenants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du 1er bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du dernier bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier arrêté de promotion indiquant l'indice brut majoré, le dernier échelon et l'ancienneté d'échelon détenue dans l'administration d'origine

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de détachement et copie de la dernière grille indiciaire de votre administration d'origine (année en cours)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat détaillé des services accomplis au 31/08 (en équivalent temps plein - à demander à votre administration d'origine)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat signalétique des services délivré par le centre des archives du personnel militaire de Pau - CAPM, indiquant précisément la date de début et la date de radiation des contrôles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1er avis d'impôt sur les revenus de l'année de la création de votre société

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier avis d'impôt comportant les revenus générés par votre société

Exemple : si votre société a fermé en 2021, vous devez fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Si disponible : déclaration de revenus de l'année en cours pour les revenus de l'année N-1

Par exemple : déclaration de revenus 2025 sur les revenus de 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document officiel attestant de la création et de la cessation/dissolution de votre société

Reclassement des professeurs des écoles stagiaires - 2025/2026

Documents acceptés : Extrait Kbis, inscription auprès de l'Urssaf, extrait du Registre du commerce et des sociétés (RSC) ou du Registre national des entreprises (RNE)

Procédure pour obtenir un extrait Kbis : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F21000>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de service civique mentionnant précisément les dates et durées des services effectués

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation du MAE validant le service (contacter avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre justificatif éventuel

Mentions RGPD

Pour votre information

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer votre reclassement. Les destinataires des données sont les services académiques gestionnaires de la paie des agents. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

En cochant cette case, je certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations portées sur la présente fiche.

Cochez la mention applicable

Oui

Non